ENQUETE RAPACES 2012 Département du Rhône

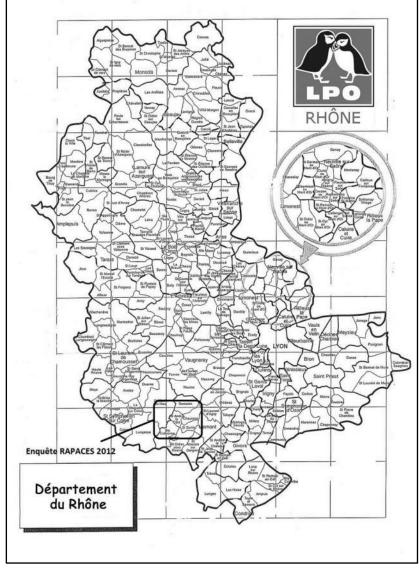
Coord. : Bertrand DI NATALE

Chaque année, l'enquête relative aux rapaces diurnes est menée au niveau national. Des carrés de 5x5km² sont sélectionnés et prospectés par des milliers d'ornithologues amateurs et professionnels et permettent d'avoir une bonne perspective de l'évolution des populations de ces espèces souvent menacées. En 2012, l'un des carrés choisis dans le Rhône est celui de Mornant. L'article ci-dessous rapporte les principales observations réalisées lors de cette prospection (NDC).

Secteur étudié : Mornant - Carte IGN 2932 E Coordonnées (en grades) : X = 2,50 / Y = 50,70

Ce carré, d'une surface de 25km², est situé dans les Monts du Lyonnais, en limite sud-ouest de notre département. Il a son centre à 2km 400 à l'ouest de la commune de Saint-André-la-Côte et enalobe une partie des communes de Sainte-Catherine et de Saint-Didier-sous-Riverie au sud, au nord et à l'ouest, une partie de celles de Saint-Martin-en-Haut Larajasse, au nord et à l'est, une partie des communes de Rontalon et de Chaussan. Enfin, au sud-est, il borde la commune de Saint-Sorlin et atteint quasiment les limites de Mornant. Il se situe ainsi à une vingtaine de kilomètres de la limite de notre département avec celui de la Loire.

Du point de vue agricole, il est surtout constitué de pâturages et de prairies de fauche, parfois des parcelles de maïs surtout destinées à l'élevage bovin et d'autres parcelles de céréales. En dehors du paysage bocager agricole, il est essentiellement forestier sur sa partie orientale. Situé à une altitude assez élevée



d'environ 800 à 900 mètres, il bénéficie d'un climat relativement frais d'autant qu'il est exposé à tous les vents. Les forêts sont composées d'essences mixtes, d'arbres feuillus et de résineux. En bordure

est de ce carré, sur les coteaux, on trouve de nombreux vergers essentiellement de cerisiers, mais aussi quelques parcelles de maraîchage.

Ce sont sur ces contreforts orientaux que s'amorce, à l'issue d'une déclivité assez forte puisque l'on passe d'une altitude de 800 à environ 350 mètres, le plateau mornantais si connu des naturalistes locaux pour son cortège d'espèces « à forte valeur patrimoniale ».

La prospection s'est déroulée sur 29 sorties cumulant, avec l'ensemble des observateurs y ayant participé, 160 heures. Je remercie particulièrement les observateurs, que j'ai mis à rude épreuve lors des journées de suivi écovolontaire, en raison des distances à parcourir et de la chaleur. Ainsi, le 8 juillet 2012, en compagnie de Philippe PADES et surtout le 18 août 2012, en compagnie de Nicole CARRET, Alain FERRIE, Jonathan JACK, Dominique LABOUREL et Martine MATHIAN, journée mémorable à près de 41°C!

Enfin, je tiens également à remercier les contributeurs de la base naturaliste de la L.P.O. Rhône qui ont comblé en partie des lacunes de prospection, en particulier Charles FREY, Philippe DESCOLLONGES, Guillaume BROUARD, Jo VERICEL, Pierrick GIRAUDET et Aurélien SALESSE. Je remercie le directeur de la L.P.O. Rhône, Patrice FRANCO, dévoué à la cause des busards dans le Rhône, qui m'a transmis des informations très précieuses sur ces rapaces.

Rappel du protocole national :

Chaque année, l'étude porte sur un carré tiré au sort. Mais les rapaces n'ayant pas de territoires limités à nos frontières administratives ou géographiques, certains nidifiant hors du carré et y chassant de manière régulière et d'autres, au contraire, nidifiant dans le carré et chassant à l'extérieur, il n'est pas interdit aux coordinateurs de prospecter sur les bords extérieurs du carré d'autant que les itinéraires (chemins, sentiers de randonnées) ne permettent pas toujours de rester uniquement dans les limites du carré. Tous les couples comptés hors du carré d'étude et en bordure (jusqu'à parfois 3km des limites du carré) sont joints au comptage de l'étude, mais les commentaires du coordinateur local doivent être donnés en précisant bien les secteurs où ont été faites les observations avec le nom des communes et l'indication précise des lieux-dits, selon les modalités indiquées par les coordinateurs du protocole national. Les couples nicheurs du carré apparaissent ainsi clairement.

Les résultats pourraient paraître surestimés, mais les comptages sont exhaustifs et couvrent des secteurs hors des limites du carré, en bordure, ceci étant bien spécifié dans les commentaires, comme demandé. Il n'y a donc pas de surdensités de rapaces sur la surface d'étude comme pourrait le laisser croire une lecture trop rapide, puisqu'il est bien précisé que cette surface est plus vaste que celle du seul carré. Pour cette raison et pour lever toute ambiguïté, il a été décidé de préciser dans ce compte-rendu le nombre précis de couples certains, probables et possibles nidifiant précisément dans le carré et ceux nidifiant hors des limites du carré, en bordure.

SYNTHESE 2012

Bondrée apivore Pernis apivorus :

Couples certains et probables du carré : 1 en limite : 0 Couples possibles : 0 en limite : 1

Niveau de fiabilité : bon

Un couple s'est reproduit avec certitude en limite nord-est du carré. Le mâle, d'abord observé tardivement le 8 juillet, avait un plumage



singulier: sa tête tendait au blanc cassé et non au gris, à l'instar d'un juvénile. Pourtant, je l'ai observé de près en chasse, posé au sol, puis sur un piquet de clôture, à Tiremanteau, commune de Rontalon, le 12 août, et j'ai pu voir l'iris jaune et non brun comme un jeune, ainsi que le dos grisâtre d'un adulte de sexe mâle. Cet individu fréquentera toute la partie est du carré du nord au sud, la plus forestière: le 15 juillet, il sera ainsi vu décrivant des orbes en compagnie d'une Buse variable, les oiseaux se faisant attaquer par un Faucon crécerelle. La femelle, au plumage standard, très probablement appariée à ce mâle, sera vue en chasse régulièrement toute la fin de saison, fréquentant tout le nord-est du carré; L'EFFRAIE n°37 LPO Rhône

vue à 2 reprises depuis le Signal de Saint-André, en chasse le 18 août au centre du carré, puis disparaissant vers le nord-est dans un vallon boisé à proximité duquel elle devait nidifier.

Le 26 août, je la vis capturer une proie parmi des broussailles en lisière d'une clairière en contrebas du Signal. Le site du nid a pu être localisé un peu plus au nord. La femelle a été vue décollant de la lisière du bois situé au nord de la Panoncelière, tandis que son juvénile était entendu depuis ce bois, émettant des cris étirés à l'instar d'une jeune buse, mais au timbre sifflé typique de la Bondrée.

Notons qu'un autre mâle s'est envolé de la ripisylve du Ruisseau Pottensinet, affluent de la Coise, à 1km environ à l'ouest du carré, dans un secteur où l'espèce était fréquemment notée lors de la 1è enquête 2000-2001, près d'un important massif boisé. Ce secteur est à l'opposé de celui du premier couple. Cet oiseau, vu tardivement le 2 septembre, était soit un nicheur local, soit un migrateur en escale ; il a été noté comme nicheur possible en bordure du carré.

Le début d'été localement froid et pluvieux n'a pas dû être très favorable à l'espèce. En dehors des bourdons, plutôt communs, peu de guêpes et de frelons ont été observés.

Milan royal Milvus milvus:

Couples certains et probables du carré : 0 en limite : 1 Couples possibles : 0 en limite : 1

Niveau de fiabilité : bon.

C'est la grande révélation de cette enquête : la nidification d'un couple au minimum, voire de 2 en bordure ouest du carré, est plus que probable, quasi-certaine, mais, en l'absence de découverte d'aire, par prudence, elle est notée comme seulement probable. L'espèce a fréquenté le carré toute la saison de reproduction, mes dates personnelles d'observations allant du 1^{er} mai au 18 août 2012.

Jusqu'à 4 individus ont fréquenté le carré dont au moins 3 adultes observés le 1^{er} mai au sud-est du carré, en chasse avec deux couples de Milans noirs locaux et de Buses variables. Un immature de 2 ans a été noté par au moins trois observateurs différents, individu surnuméraire ne se reproduisant certainement pas cette année.

Les adultes ont effectué des parades bruyantes tardivement, le 29 juillet, au sud-est de Saint-Martin-en-Haut, au-dessus d'un bois situé à l'est du lieu-dit "la Forêt", surplombant la déchetterie locale qui doit être particulièrement attractive pour tous ces milans. Ces oiseaux, un couple constitué par un mâle, nettement identifiable car avec les sous-caudales très jaunes et le plumage très usé, et une grande femelle, splendide, bien rousse, sont donc vus chantant et rejoints par deux juvéniles de l'année: une femelle et un mâle plus petit, tous les deux d'aspect plus brun-roux. C'est ce jeune mâle pour lequel j'ai noté une coloration que je n'avais jamais vue chez des Milans royaux immatures déjà âgés d'un mois: ventre brun fauve et frontière entre les couvertures sus-alaires et les rémiges sombre avec des liserés blancs très nets. Cet oiseau avait été observé en chasse avec ses parents, deux semaines plus tôt, le 15 juillet, au sud du carré tandis que le site de reproduction supposé est au nord-ouest. Ces oiseaux chassaient avec d'autres rapaces nicheurs voisins, Buse variable et Milans noirs avec des jeunes.

Ce couple de Milans royaux, avec le fameux mâle au ventre jaune bien particulier, paradait donc fin juillet en compagnie de ces deux jeunes ; la femelle, plus grande et bien rousse, piquait sur le mâle. Pour ma part, n'ayant vu des parades que sur les lieux de reproduction de l'espèce en Auvergne et en Corse, je n'ai jamais observé de milans en transit chanter et parader de la sorte : ces oiseaux, étant avec des jeunes, paradant comme les autres couples de rapaces locaux avec leurs jeunes, j'en déduis que cette reproduction est plus que probable et sera particulièrement à rechercher en 2013 à partir des

éléments géographiques dont nous disposons (secteur supposé de reproduction, secteurs de chasse identifiés, etc.).

Le troisième individu adulte surnuméraire fréquentant régulièrement le carré en mai et juin pourrait être un des individus nichant ailleurs en bordure du carré : il a donc été noté comme nicheur possible.

Le carré est géographiquement situé au sud-ouest du département du Rhône, non loin du département de la Loire où une population d'une douzaine de couples se reproduit dans les Gorges de la Loire et dans les Monts du Forez. Ces sites ne sont pas immédiatement proches des Monts du Lyonnais; mais il est possible que cette population supposée du Rhône soit issue de la dynamique de celle de la Loire. D'autant que l'on sait depuis récemment que l'espèce se reproduit aussi dans la partie des Monts du Lyonnais de ce département. Un espoir régional donc, pour cette espèce, en fort déclin au niveau national, qui semble localement regagner un peu de terrain...

Milan noir Milvus migrans:

Couples certains et probables du carré : 1 en limite : 2 Couples possibles : 0 en limite : 4

Niveau de fiabilité : bon.

Un couple au minimum dans le carré et deux en bordure : le premier couple certain a nidifié au sud-est de Saint-Martin-en-Haut, secteur où ils ont été observés dès le 8 avril volant jusqu'au-dessus du village. Ce lieu semble attractif en raison de la proximité de la déchetterie communale.

Les oiseaux de ce couple ne présentaient pas d'anomalie de plumage : la grande femelle a été vue revenant depuis le sud, passant au-dessus du Barrot le 7 juillet et se rendant en direction du nordouest du carré chassant à plus de 5km de distance. Ce sont ces oiseaux qui ont certainement donné la grande jeune femelle juvénile au plumage plus chaud et avec les sous-alaires claires qui fréquentait le secteur de l'ouest et du nord-ouest du carré le 12 août, lieu fréquenté par les parents.

L'autre couple, dont les critères de nidification certaine sont encore meilleurs, a été localisé sur le bois de Chavassieux où le mâle paradait le 15 juillet en présence de son jeune, un mâle plus petit, accompagné de sa mère, une grande femelle au plumage tellement usé qu'elle n'avait presque plus d'échancrure à la queue. Le mâle, au plumage impeccable, quant à lui, chassait également à l'ouest du carré le 15 juillet au-dessus des champs fraîchement fauchés. Ce sont très certainement ces oiseaux qui avaient été observés en compagnie de l'autre couple nicheur du carré en chasse au sud-est du carré le 1^{er} mai. Le bois de Chavassieux, situé en bordure est du hameau du même nom, semble très attractif pour cette espèce souvent reconnue comme piscivore, du fait de la proximité de plusieurs petits étangs dans un vallon où coule un affluent de la Coise, le ruisseau Vergnassière.

En même temps que ces deux couples, dans un secteur plus à l'est, j'observai un autre couple dont le mâle a ensuite été localisé près du lieu-dit des Rivières, toujours près ou dans la ripisylve bordant le ruisseau de Fondagny; il a été noté nicheur probable ici, car vu en compagnie d'une femelle plus grande, elle-même revue séparément peu après.

Et tandis que ces 3 couples étaient localisés quasiment en même temps, j'observai, sur fond de ciel, à moyenne altitude, sept autres Milans noirs, mais plus au sud, hors des limites du carré, au sud de Saint-Didier-sous-Riverie, à peu près au-dessus du vallon du Bozançon en bordure duquel ces oiseaux pourraient se reproduire. Ce sont ces oiseaux que, par extrapolation, j'ai noté comme nicheurs possibles, tous ne pouvant être des surnuméraires non reproducteurs. Ce qui est certain, c'est qu'à la date du 1^{er} mai, j'ai observé simultanément 13 oiseaux dont au moins les trois couples localisés du carré.

Les densités sur le secteur semblent correctes et sont explicables par la présence du réseau hydrographique peu éloigné du couloir rhodanien plus à l'est et de celui de la vallée du Gier plus au sud. Notons que la dernière observation s'est faite tardivement, le 2 septembre, s'agissant *a priori* du jeune mâle né au bois de Chavassieux fréquentant les abords de son lieu de naissance; nous l'avons ainsi vu près du bois lors de la journée écovolontaire du 18 août, avec les marques typiques (lignes blanches) entre les couvertures sus-alaires et les rémiges sombres. Le 2 septembre, si c'est bien lui, mais il avait le même aspect et la même taille, je l'observai décoller du bord de l'étang de Moulin Bénière à 2.5km au sud-ouest de son lieu de naissance.

Epervier d'Europe Accipiter nisus :

Couples certains et probables du carré : 1 en limite : 1 Couples possibles : 0 en limite : 2

Niveau de fiabilité : moyen.

Globalement sur l'ensemble du carré, il y a eu peu d'observations de cette espèce malgré de nombreux milieux favorables. Mais il est vrai qu'elle peut s'avérer fort discrète. On constate cependant des observations d'individus isolés, généralement des mâles, hors des limites du carré, à 1km entre le sud et le sud-est, du 17 avril au 9 septembre. Philippe DESCOLLONGE signale régulièrement à partir du mois d'août un à deux individus à Riverie ainsi que dans la commune de Saint-Maurice-sur-Dargoire située plus à l'est du carré. Pour ma part, l'observation d'un mâle venant de la direction de ce village, a priori en chasse en direction du vallon du Ruisseau Corsenat à Croix-Pomaret - Saint-Didier-sur-Riverie, atteste de la présence de l'espèce dans le sud-est : cette multitude d'observations au sud-est du carré permet de penser que l'espèce est au moins nicheuse probable dans ce secteur.

Le 9 septembre, j'observai également un Épervier mâle en bordure de Sainte-Catherine, au sud de cette commune où il existe également des habitats favorables (massifs boisés); il est difficile de dire s'il s'agit du mâle du sud-est, les oiseaux pouvant couvrir un large territoire de chasse. Cet individu a été noté nicheur possible.

Au nord-ouest, à 1,5km de l'angle du carré, les cris d'un individu ont été entendus le 2 septembre depuis le bois de la Chênaie, massif boisé très favorable. Dans cette partie nord-ouest, la découverte d'une ancienne aire, plateforme typique oblongue assez épaisse à la fourche d'une branche de Charme, dans le Bois de la Charmance, le 8 avril 2012, atteste d'une nidification lors d'une année antérieure. Mais une aire ancienne peut être revisitée quelques années plus tard. Et le 18 août, lors de la journée écovolontaire, nous avons observé un couple d'Éperviers au lieu-dit le Sapin, plus à l'est, à Saint-Martin-en-Haut; la femelle de ce couple a pris la direction du bois de la Charmance et y est entrée. Cette nidification a été notée comme possible dans le nord-ouest.

Un couple est observé le 18 août dans le centre-nord du carré. Je ne saurais dire s'il s'agit des parents du jeune criant bruyamment, le 26 août vers 20 heures, dans le petit bois du sud du lieu-dit Monchard situé à 1,250km au nord-est du lieu de l'observation du 18. Ce jeune appartient peut-être à un autre couple, mais en tout cas, il atteste de la reproduction certaine de l'espèce à la limite nord du carré.

Buse variable Buteo buteo:

Couples certains et probables du carré : 12 en limite : 15 Couples possibles du carré : 3 en limite : 8

Niveau de fiabilité : bon.

 ${\it C}$ est l'une des deux espèces de rapaces diurnes, avec le Faucon crécerelle, les plus abondantes du carré, les oiseaux occupant quasiment tous les bois du



secteur d'étude. En ce qui concerne la reproduction, le premier jeune a été entendu le 7 juillet depuis

le bois du Petit Châtelard, à 2,5km hors de la limite sud du carré. C'est ensuite que les observations de juvéniles ont été régulières. Il y a au minimum 12 couples dans le carré et 15 en bordure, dont 18 couples nicheurs certains et 9 probables.

Les 11 couples nicheurs possibles ont été géographiquement localisés mais peuvent être soit des oiseaux des couples précédents en déplacement mais difficiles à identifier, soit des individus isolés et peut-être non reproducteurs. En revanche, une femelle immature de plus de 2 ans observée le 15 juillet dans le sud du carré à plusieurs reprises et se joignant aux couples locaux n'a pas été prise en compte dans le calcul.

En ce qui concerne les résultats de la reproduction, il est intéressant de noter que, sur les 18 couples ayant donné des jeunes à l'envol, 15 l'ont été avec un jeune, 2 avec 2 jeunes et 1 avec 3 jeunes. C'est la première fois que je note une nichée de 3 jeunes et celles de 2 sont également très occasionnelles. La reproduction semble avoir été bonne dans le secteur, surtout au sud et à l'ouest du carré, peut-être en raison du bon état de santé des populations de rongeurs (surtout Campagnol terrestre Arvicola terrestris) et de lapins et aussi peut-être du fait de la proximité de la déchetterie de Saint-Martin.

Busard Saint-Martin Circus cyaneus:

Couples certains et probables du carré : 1 en limite : 1 Couples possibles : 0 en limite : 1

Niveau de fiabilité : moyen.

Les observations de cette espèce ont eu lieu dès la première sortie réalisée, le 25 mars. Ainsi, un superbe mâle adulte en plumage nuptial a été observé très régulièrement en chasse au nord du carré entre le 25 mars et le 8 avril. Ce mâle a été vu sortant du bois de Grand Mont au centre du carré, suivi ensuite de la femelle. Puis les 2 oiseaux ont été vus paradant au-dessus du bosquet du Rampeau, en bordure du village de Saint-André-la-Côte, puis localisés dans un taillis à l'est du bois de Grand Mont le 1er mai. Il est intéressant de noter que si le mâle chassait au nord du carré, la femelle, quant à elle, chassait plutôt au sud-ouest dans le carré, observée par 4 fois le 15 juillet dans trois secteurs proches géographiquement. La femelle qui a été observée en chasse le 8 juillet en bordure est du carré appartient peut-être aussi à ce couple.

Mais comme un oiseau a été entendu vocalisant au nord-est de la limite du carré, en bordure du village de Rontalon, depuis une plaine agricole, non loin d'une lande à genêts très favorable, il pourrait faire partie d'un couple possible dont le territoire serait assez éloigné du premier. Je n'ai cependant pas plus d'éléments.

Le couple nicheur probable noté est celui dont le mâle a la particularité d'avoir un plumage immature, et donc âgé de 2 ans, observé en chasse en compagnie de sa partenaire le 7 juillet à 2,5km de la limite sud du carré à Sainte-Catherine, aux lieux dits le Barrot et Saint-Apollinaire. Ces mêmes oiseaux sont revus le 15 août en chasse au sud-est, dans le carré, se chamaillant avec une Buse variable au-dessus de Martouda. Remarquons que, chaque année de prospection dans le carré, j'observe un couple d'oiseaux avec le mâle en plumage de 2 ans. En 2001, j'ai même observé un accouplement et des parades audessus d'un taillis en bordure de Saint-André-la-Côte d'un mâle en plumage immature avec une femelle. Dans la bibliographie, j'ai pu apprendre que les mâles de 2 ans pouvaient déjà se reproduire.

Ce carré est l'un de ceux où l'espèce présente ses meilleures densités dans le département du Rhône. Toutefois, on ne sait rien de la réussite de la reproduction. Même si le nid d'au moins un de ces couples a été localisé, aucun jeune n'a été observé. En 2001, la population avait été estimée à 2 couples probables et un possible avec un des mâles âgé de 2 ans. Avec le même nombre d'oiseaux notés dans le carré, on peut supposer que la population y est stable si l'on veut traduire une tendance.

Busard cendré Circus pygargus :

Couples certains et probables du carré : 1 en limite : 7

Niveau de fiabilité : bon.

La première observation de cette espèce date du 1^{er} mai à Saint-Maurice-sur-Dargoire, au Condamin, en bordure sud-est du carré, à 1,4km environ, avec le spectacle d'une parade collective entre trois mâles et une femelle, l'un des mâles tentant de plaquer la femelle au sol en lui piquant dessus. L'un de ces trois mâles sera revu en chasse ensuite toute la journée à l'est du carré, dans un des principaux secteurs de nidification de l'espèce dans le département du Rhône.

Selon Patrice FRANCO du Groupe de Protection des Busards du Rhône, 2 couples se sont reproduits là dans des parcelles de ray-grass, mais l'un d'eux a échoué suite à destruction (sans plus de précision) et l'autre, qui a mené 4 jeunes à l'envol, a nécessité une protection par déplacement du nid et la mise en place d'un grillage.

Toujours selon P. FRANCO, 3 autres couples ont nidifié plus à l'est du carré à 2,5 km de la bordure, à la limite des communes de Mornant et de Saint-Laurent-d'Agny : un dans une friche constituée de ronciers, ne nécessitant aucune intervention, menant 4 jeunes à l'envol; les 2 autres, dans des parcelles de blé qui ont en revanche exigé une intervention : un couple, dont le mâle était mélanique, a donné un jeune qui a dû être transporté en centre de soins après son envol, et le nid de l'autre couple avec 3 jeunes a été déplacé à la moisson.

Non moins connus sont les sites de Sainte-Catherine, à Saint-Apollinaire et au Barrot, à 2,5km au sudouest du carré, avec peut-être deux couples dont un certain a donné 2 jeunes à l'envol sans intervention. J'ai noté également à cet endroit un mâle mélanique défendant son territoire contre l'intrusion d'une Corneille noire et décollant d'un champ de céréales où il pourrait avoir eu son nid. Il est noté nicheur probable, sans certitude malgré ce comportement de défense.

Un mâle gris a été vu chassant régulièrement dans le carré, venant des sites précédents, les 15 juillet et 18 août. Je pensais qu'il était nicheur au Barrot, mais un nid a été découvert par le Groupe Busards dans une coupe forestière dans le centre-est du carré. Ce nid placé en milieu naturel au sud du village de Saint-André-la-Côte n'a fait l'objet que d'une surveillance et a donné 2 jeunes à l'envol.

Nous avons donc 7 couples nicheurs certains dont un seul dans le carré, les autres en bordure est et sud jusqu'à 2,5km des limites et un probable. Parmi les 7 certains, 5 ont donné 16 jeunes à l'envol dont 3 avec intervention, 1 dont on n'a pas observé les jeunes à l'envol et 1 qui a échoué pour cause inconnue.

Circaète Jean-le-Blanc Circaetus gallicus :

Couples certains et probables du carré : 0 en limite : 1 Couples possibles : 0 en limite : 1

Niveau de fiabilité : moyen.

Les premières observations locales ont été rapportées tardivement par Guillaume BROUARD, le 26 mai près de Sainte-Catherine, avec 2 individus sans précision. Mais à Riverie, jusqu'à 3 individus ont été observés le 3 août par Philippe DESCOLLONGE. Il est probable qu'un couple, voire qu'un trio, déjà observé personnellement les années précédentes dans ce

secteur, ait nidifié à environ 2km au sud du carré, dans le vallon du Bozançon où l'espèce est habituelle.

Mais d'autres observations ont eu lieu dans le centre du carré, notamment le 3 août, toujours par P. DESCOLLONGE.

Mes propres observations ont été tardives ; la première à Rontalon, en dehors des limites du carré au nord, à environ 1,5km, au-dessus du bois du Grand Bacha : un adulte sombre mâle que je verrai en compagnie de sa partenaire en chasse, une femelle plus grande et très claire, le 15 août juste au nord de Riverie. Il doit donc s'agir des mêmes oiseaux vus au nord comme au sud sachant que cette espèce a une zone de chasse très large. Il y a au moins un couple probable, mais peut-être nidifiant hors des limites du carré, plutôt au sud qu'au nord. Aucune autre indication n'a pu être obtenue pour l'individu surnuméraire.

Faucon hobereau Falco subbuteo:

Couples possibles du carré : 0 en limite : 2

Niveau de fiabilité : mauvais.

Le faible nombre d'observations de cette espèce ne permet pas de donner une appréciation fiable de la population par rapport à d'autres enquêtes précédentes. Néanmoins, en bordure sud du carré, il y a 2 observations d'individus isolés dont celle rapportée par P. DESCOLLONGE à 2,6km à l'est du carré, le 23 juillet, à Corsenat, commune de Mornant. Il s'agit peut-être



du même individu que j'ai contacté en bordure du village de Sainte-Catherine, le 15 août, vers le ruisseau de la Platte. Cet individu a été noté nicheur possible du fait de vocalisations constatées, qui n'ont lieu généralement que sur les sites de reproduction (GEROUDET).

Enfin, à 5km plus au nord-ouest en bordure du carré, un individu, peut-être différent, a également été entendu depuis le Bois d'Arnais le 29 juillet. La distance entre ces deux points bordant le carré étant suffisamment grande, cet oiseau a donc été noté comme nicheur possible également.

Faucon crécerelle Falco tinnunculus :

Couples certains et probables du carré : 8 en limite : 10 Couples possibles : 4 en limite : 7

Niveau de fiabilité : bon.

La densité relevée semble bonne. La reproduction, parfois avec 3 jeunes à l'envol par couple, semble également assez bonne. Un seul couple observé le 1^{er} mai semble avoir nidifié en milieu urbain, si l'on peut ainsi qualifier le clocher de l'église de Saint-Didier-sous-Riverie, ou à proximité.



Tous les autres ont été trouvés en zone rurale, mais bien souvent en bordure de hameaux de fermes dans d'anciens nids de corvidés plutôt que dans des bâtiments.

Le premier couple nicheur a été observé au lieu-dit la Bertrannière, au centre du carré, à Saint-Martinen-Haut le 25 mars. Des parades avec nourrissage de la femelle par le mâle ont été relevées le 1^{er} mai à Saint-Sorlin, à 1,3km à l'est du carré. Le premier couple observé avec des jeunes à l'envol l'a été à 2,5km hors des limites au sud du carré, au lieu-dit le Barrot, à Sainte-Catherine à la date du 7 juillet. Là, le couple chassait au-dessus des prés et des champs, en compagnie de 3 juvéniles qui s'entraînaient au vol depuis un arbre mort.

Parmi les couples nicheurs certains, 2 couples ont donné 3 jeunes à l'envol (dont celui du Barrot), 2 ont donné 2 juvéniles et 12 n'ont été vus qu'avec un seul jeune. Les couples nicheurs probables sont ceux qui ont été observés cantonnés sur des lieux-dits précis, mais sans observation de jeunes en juillet, août et septembre.

Enfin, il y a 11 couples notés nicheurs possibles s'agissant d'individus non clairement identifiés, en marge des secteurs de reproduction connus. Ces oiseaux ne sont peut-être que ceux des premiers secteurs en déplacement ou bien des individus réellement seuls qui n'ont pas trouvé de partenaire.

Bertrand DI NATALE Coordinateur de l'enquête Rapaces du Rhône LPO Rhône



Quelques données remarquables en marge de l'enquête :

Situé sur un axe migratoire, entre la vallée du Rhône et la bordure du Massif central, le carré promettait une diversité avifaunistique remarquable constatée surtout pour les rapaces diurnes. En ce qui concerne les rapaces nocturnes, j'ai essentiellement eu des contacts avec quelques Chevêches d'Athéna Athene noctua, toujours dans les hameaux ou en bordure, surtout en dehors des limites du carré sur les parties situées au sud et à l'est présentant des habitats favorables, ouverts et moins

élevés en altitude. Signalons aussi un jeune Grand-Duc *Bubo bubo*, probablement en recherche de territoire, qui émettait ses cris typiques au timbre métallique depuis un massif boisé de Chaussan le 26 août 2012.

Parmi les espèces observées les plus remarquables, signalons le contact régulier avec le Grand Corbeau Corvus corax à Rontalon, ainsi que le Vanneau huppé Vanellus vanellus contacté assez régulièrement dans les labours.

Un seul rapace diurne n'a pas été placé parmi les espèces nicheuses de l'enquête: le Faucon pèlerin Falco peregrinus. Un mâle adulte a été observé le 12 août 2013 au nord-est du carré. Cet oiseau, portant bien son vocable de "pèlerin", a été vu en provenance de l'est, probablement était-ce un des individus de l'agglomération lyonnaise, peut-être celui de la raffinerie de Feyzin. Il est intéressant de constater que, chaque année, dans chaque carré de notre département, il y a en moyenne une observation d'un individu en erratisme ou en chasse...

Enfin, le rare picidé dans notre département qu'est le Torcol fourmilier *Jynx torquilla* a été contacté à deux reprises : une fois, au printemps, le 8 avril 2012 avec deux chanteurs - un mâle et une femelle se répondant (la femelle a une voix plus étouffée et assez enrouée par rapport au mâle) - depuis une lande près du hameau de Pierre-Longue à Saint-André-la-Côte. Ces chants, comme bien souvent constaté chez cette espèce assez réactive mais par ailleurs fort discrète, ont été déclenchés par mon passage. Les jours suivants, je n'ai pas réentendu les oiseaux à cet endroit qui me semblait très favorable puisque riche en fourmis dont raffole l'espèce. En conséquence, je pense qu'il s'agissait de migrateurs en escale. Un autre individu contacté dans une prairie de Sainte-Catherine, certainement aussi à la recherche de fourmis, le 15 août 2012, était peut-être aussi un oiseau en halte migratoire.

Aussi anecdotique est l'observation d'une Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* en bordure de route, posée sur un fil, le 18 août 2012. Revenu en fin d'après-midi, en compagnie de Jonathan JACK, nous ne l'avons pas retrouvée. Il devait aussi s'agir d'un migrateur en escale.

Parmi les insectes, signalons le Criquet jacasseur Chortippus scalaris, une espèce très localisée en certains points du carré et qui a habituellement une prédilection pour les pelouses des moyennes et hautes montagnes. Le Criquet verdelet Omocestus viridulus et celui des clairières Chrysochraon dispar ont également été trouvés en bordure des chemins : ce sont des espèces plutôt localisées également dans le département du Rhône d'après mon expérience de terrain.

Bibliographie:

- Base de données de la LPO Rhône. www.faune-rhone.org
- BELLMANN H., LUQUET G. (1995). Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe occidentale. Delachaux & Niestlé, Lausanne : 384 pages.
- BOSSUS A., CHARRON F. (2003). Guide des chants d'oiseaux d'Europe occidentale. Description et comparaison des chants et des cris. Delachaux & Niestlé, Paris : 240 pages.
- **DI NATALE B. (2001)**. Enquête nationale 2000-2001. Estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône. CORA-Rhône, Lyon.
- **GENSBOL B**. **(2005)**. Guide des rapaces diurnes. Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient. Delachaux & Niestlé, Paris : 403 pages.
- GEROUDET P. (1965-1984). Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, sixième édition : 427 pages.
- MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. (2010). Le guide Ornitho. Delachaux & Niestlé, Lausanne : 448 pages.